

DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS



VILLE D'ESBLY

ESBLY, le 25 octobre 2024

Adjoint au Maire d'Esbly

A

Cabinet KERGUEN -MANDROIT

Maître Pierre KERGUEN

45 rue de l'Orangerie

BP111

77200 TORCY

Nos réf : 0248-2024

Affaire suivie par urbanisme@mairie-esbly.fr

☎ 01 64 63 44 23 - ✉ urbanisme@mairie-esbly.fr

Objet : CUa et infractions à l'urbanisme pour le terrain sis 71 chemin de l'Ile à Esbly

Maître,

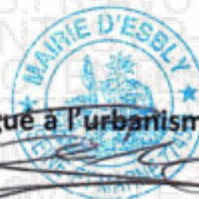
Je vous prie de trouver ci-joint le certificat d'urbanisme relatif à la parcelle cadastrée section C n°121.

En outre, je souhaite attirer votre attention sur le fait que des travaux illégaux au titre de l'urbanisme réalisés sur cette parcelle ont fait l'objet d'une condamnation de la propriétaire, par décision du tribunal correctionnel de Meaux en date du 15 octobre 2015 l'obligeant entre autres à une remise en état des lieux avec astreinte consistant à la démolition de l'extension édifiée sans autorisation du droit des sols et en violation des règles d'urbanisme.

Je précise qu'un procès-verbal de constatation dressé par la police municipale le 4 juin 2024 a établi qu'à cette date la remise en état n'était toujours pas effective faisant ainsi courir les astreintes dues depuis le 6 février 2016.

Espérant vous avoir informé, je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Adjoint au maire délégué à l'urbanisme
et aux travaux



MAIRIE : 7, rue Victor Hugo – 77450 ESBLY - ☎ 01.64.63.44.00

Télécopie : 01.64.63.12.11 – e-mail : ville.esbly@mairie-esbly.fr